

domaine avec, évidemment, la collaboration des provinces, afin de mettre fin à cet état de choses.

M. Rowland: Peut-être le ministre pourrait-il examiner le bill C-187 afin d'y trouver une solution à la difficulté.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. C'est là un commentaire, non une question.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. Vu les inquiétudes que manifeste la loyale opposition de Sa Majesté au sujet de la route transalaskienne pour le transport du pétrole et le départ du député d'Esquimalt-Saanich pour des cieux plus cléments, le premier ministre peut-il nous dire quel ministre le remplacera ou qui assumera les fonctions qu'il exerçait jusqu'ici?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que l'opposition se préoccupe autant de l'avenir du parti libéral en Colombie-Britannique. Nous partageons ce point de vue.

Des voix: Bravo!

* * *

LA FISCALITÉ

LA REMISE DE LA TAXE DE VENTE À LA CANADIAN OIL SANDS LIMITED—L'OPPORTUNITÉ D'UN REMBOURSEMENT—LES AUTRES REMISES

M. David Lewis (York Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui fait suite à d'autres questions que je lui ai posées précédemment en ce qui touche la remise de 6 millions à la Great Canadian Oil Sands Limited. Étant donné que d'après son dernier bilan, la compagnie a réalisé des profits de 152 millions de dollars au cours de la dernière année financière, je désire demander au ministre des Finances s'il n'y aurait pas lieu maintenant d'exiger de la société qu'elle rembourse les 6 millions de dollars que lui a accordés le gouvernement sous prétexte qu'elle avait perdu de l'argent?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce ne sont pas là les motifs pour lesquels cette somme lui a été accordée et le gouvernement de l'Alberta en a fait autant.

M. Lewis: Ma question supplémentaire, monsieur l'Orateur, s'adresse au premier ministre. Je lui demandais, il y a quelques semaines, s'il renseignerait la Chambre au sujet de toute autre subvention ou remise qu'aurait reçue la Great Canadian Oil Sands Limited d'autres ministères du gouvernement. Ayant dit qu'il le ferait, peut-être possède-t-il maintenant ce renseignement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En effet, monsieur l'Orateur, je possède ce renseignement depuis près d'un mois. Je devrai me rafraîchir la mémoire afin de

[L'hon. M. Mackasey.]

voir en quoi il consiste au juste, ou bien donner lecture à la Chambre d'un texte assez long. En bref, monsieur l'Orateur, je dirais qu'aucun autre ministère n'a versé de subventions du genre de celles auxquelles s'intéresse le député.

[Plus tard]

M. Lewis: Peut-être n'ai-je pas bien compris le premier ministre, monsieur l'Orateur, mais il m'a semblé dire qu'il n'existait pas de subventions qui soient de nature à m'intéresser. Aurait-il la bonté de s'expliquer et de me dire s'il n'existe pas de subventions ou s'il pense que d'autres subventions ne m'intéressent pas?

Le très hon. M. Trudeau: Je voulais faire comprendre que les programmes du genre du PAIT et ceux qui s'appliquent à toutes les industries seraient exclus. Je ne suis pas sûr que nul programme de ce genre ne s'applique à cette compagnie mais, selon les renseignements que j'ai obtenus, le gouvernement n'a accordé de subvention ni à la Great Canadian Oil Sands Limited, ni à la Sun Oil Company Limited, ni à aucune de leurs filiales. Voilà la réponse à la question du député; cependant, je le répète, cela n'écarte pas la possibilité que cette compagnie en particulier ait pu se prévaloir des avantages des autres programmes qui s'appliquent partout au Canada et à l'égard desquels elle aurait formulé une demande.

LA REMISE DE LA TAXE DE VENTE À LA B.C. HYDRO

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question pour le ministre des Finances. Le gouvernement accordera-t-il à l'Hydro de la Colombie-Britannique une détaxe du même genre pour les millions de dollars dépensés au cours de la période en question?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je ne vois pas de rapport immédiat entre les deux sujets, monsieur l'Orateur.

* * *

LES GRAINS

LE BLÉ—LA CONCLUSION D'UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LES PRIX—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice, à titre de ministre chargé de la Commission du blé. Vu les vigoureuses déclarations des onze principaux organismes agricoles américains et canadiens qui se sont réunis à Saint-Paul pour s'entretenir surtout de la crise du blé—les cultivateurs ayant récemment été déçus des prix du blé puisque malgré l'expansion du marché mondial ils n'ont pu réaliser de bénéfices—et qui ont proposé que soit conclu un accord international pour fixer des prix qui permettraient aux cultivateurs de réaliser un bénéfice raisonnable, le ministre pourrait-il nous brosser un tableau de la situation? De plus, pourrait-il nous dire si le gouvernement du Canada cherche à conclure un accord international sur le blé et si nous pouvons espérer que bientôt les pays producteurs et consommateurs signeront un tel accord?